

A propos du modèle économique de La CLEF

- La CLEF c'est à la fois une MJC, une école de musique et de danse, de langues, une maternelle anglophone, une salle de concerts, d'exposition, un club de sport, une structure d'animation, des ateliers d'artistes, etc. : 2 500 personnes viennent y pratiquer très régulièrement une activité, 16 000 spectateurs assistent aux spectacles et événements, 100 groupes répètent chaque saison dans les studios, au moins autant sont accueillis en résidence pour travailler leur spectacle, nous mettons en place des actions culturelles en direction de centaines d'élèves – de la maternelle aux études supérieures... Diversité des propositions, structure de proximité (70% de Saint-germanoises) intergénérationnelle, ouverture 7 jours sur 7, rayonnement régional, sont constitutifs de son identité.
- Ces éléments sont **interdépendants, interconnectés**, tant financièrement qu'en terme de mutualisation de postes, de moyens...
- **Les ressources de La CLEF** sont donc constituées de centaines de canaux de recettes très divers, avec une comptabilité analytique à l'arborescence très complexe.
- Les **cotisations** des adhérents à leurs activités ne couvrent pas seulement le salaire des professeurs mais aussi une partie du fonctionnement (salaires de permanents, entretien, fluides, informatique, assurance...) et des projets que nous menons. Chaque activité doit pouvoir dégager une marge de manœuvre pour que le « système CLEF » fonctionne.
- La CLEF c'est **21 permanents** : entretien, accueil, administration, gestion, organisation, technique, communication... tout se fait en interne. Des intermittents du spectacle viennent régulièrement renforcer l'équipe sur les concerts.
- Les **professeurs (environ 50) sont quasiment tous en CDI**, et salariés sur l'ensemble de l'année, avec un nombre d'heures et un salaire lissés sur 12 mois (dont juillet et août) à ceci explique aussi la relativement « faible » indemnisation issue du chômage partiel. Leur temps de travail varie selon les intervenants entre 2h et une vingtaine d'heures par semaine.

- **La masse salariale**, malgré des salaires modestes, représente la majeure partie des dépenses de La CLEF (80%). L'investissement de nombreux bénévoles aux côtés de l'équipe est de plus significatif et indispensable pour son fonctionnement

- Les finances de La CLEF dépendent largement de ses recettes propres (environ 65%). **Les subventions** ne couvrent donc « que » environ 35% du budget global. De plus, en dehors de celle de la Ville, la principale et de loin, la plupart, sont des subventions fléchées sur des projets particuliers (résidences d'artistes, concerts, actions dans les établissements scolaires...) et qui ne peuvent être utilisées pour autre chose (ni pour du fonctionnement, ou aide aux déficits ou difficultés financières...).

- **Les inscriptions** de juin et pendant l'été permettent d'éviter les difficultés de trésorerie. La CLEF n'a pas de fonds de roulement.

- Association à but non lucratif, **La CLEF ne fait pas de bénéfices**. Son seul objectif est, bon an mal an, la recherche de l'équilibre. Elle ne dispose pas de fonds propres.

